



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 5 mai 2025 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers, Léo Lepage-St-Amand, Gaëtan Gagné, Rodrigue Boulianne, Jean-Marie Kabera et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : Denis Viel.

Est aussi présent, Mme Anne Gobeil Directrice générale et greffière.

Avant l'ouverture, la Mairesse prend la parole pour :

Avant l'ouverture, la Mairesse prend la parole pour rappeler le règlement sur le décorum de la séance du conseil et de ne pas oublier que vous êtes filmé.

- 1- Ouverture  
Ouverture de la séance – quorum atteint, séance ouverte à 18h58.
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 1er avril 2025
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Présentation des services municipaux,
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossier MRC
- 7- Dépôt des états financiers du premier trimestre
- 8- Programme TECQ bonifié pour PRABAM 2025
- 9- Autorisation asphalte de la rue Garon
- 10- Rue Villeneuve – terrain du garage municipal
- 11- Soumission pour le bureau d'accueil touristique (BAT)
- 12- Adoption du règlement d'emprunt 289-25
- 13- Signature du nouveau Bail avec le CLSC (CISSS)
- 14- Autorisation de signature – nouvelle direction
- 15- Dérogation mineure – 300-302, St-Jacques Nord
- 16- Stationnement réservé – Campagne de sensibilisation
- 17- Fin du programme RénoRégion – demande d'appui
- 18- Appui au projet de technique de scène
- 19- Appui au hockey sénior à Causapscal
- 20- Dons
- 21- Affaires nouvelles
  - 21.1 Demande d'accès à la propriété – 100 rue Garon
  - 21.2 Coût admissible au programme d'aide à la voirie local (PAVL)
- 22- Correspondance
- 23- Deuxième période de questions
- 24- Levée de la séance

**2025-05-089**

M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage St-Amand, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.  
Absence : Denis Viel.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 3- Première période de question(s)  
Sept (7) citoyens présents  
Louis-Marie D'Anjou : questionne le fait qu'au lendemain de l'élection de novembre les élus sont amenés à se pencher sur le budget; questionne de nouveau sur l'écosite.
- 4- Adoption de procès-verbal du 1er avril 2025  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera d'adopter le procès-verbal du 3 mars 2025.

**2025-05-090**

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**2025-05-091**

5- Adoption de la liste des comptes

M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné d'adopter la liste des comptes au montant de 100 631.39\$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Aucun rapport

6.2 Dossiers des élus

Réjean Gagné : Pour le CCU, une résolution est à venir dans la présente réunion; CDC; refait la carte touristique, lancement de la saison touristique le 29 mai à Matamajaw. Léo Lepage-St-Amand : MADA; rencontre prévue le 12 mai, pour la St-Jean une réunion le 14 pour le budget et la programmation.

Rodrigue Boulianne : pour la salle de quilles, fermer pour l'été, très bonne saison; pour la Seigneurie Mon-toit, bonne nouvelle, les logements sont tous loués;

Pour le gala folklorique : a eu lieu dimanche passé, plus de 500 personnes se sont déplacées, pour les revenus, comme annoncer, 5000\$ sera remis au club des 50ans et plus, pour compléter les réparations de l'an passé, le surplus va à la Seigneurie Mont-toit soit 2500\$ pour avoir des divertissements au locataire, merci à tous.

Mme la Mairesse fait le rapport pour Faucus en remplacement de M. Denis Viel qui est absent, ouverture de la saison avancée au 30 mai pour profiter de la visite des jeunes du secondaire en spectacle de la polyvalente, plus de 900 jeunes attendus. Beaucoup de nouveauté, voir les détails sur le site Web de l'organisme.

6.3 Dossiers MRC

La grande tournée Matapédienne, une visite organisée au mois d'août pour faire connaître notre région aux nouveaux arrivants, le service des incendies demande de faire l'installation des détecteurs de fumée sur les murs et non au plafond, ne pas oublier de demander un permis de brûlage ça ne coûte rien. Une résolution pour la reconduction du programme de Réno région. L'écosite sera ouvert le 14 mai.

**2025-05-092**

7- Dépôt des états financiers du premier trimestre

M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Rodrigue Boulianne, d'accepter le dépôt des états financiers du premier trimestre.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**2025-05-093**

8- Programme TECQ bonifié pour PRABAM 2025

Considérant l'annonce du ministère des Affaires municipales (MAMH), qui nous octroie une aide financière supplémentaire de 121 627\$, à travers le programme TECQ, pour financer des travaux sur nos infrastructures à vocation municipale, culturelle, communautaires, sportives, de loisirs et touristiques;

M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser les travaux de réfection de la toiture et de l'entrée du Collège Cossette qui doit être fait.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. Autorisation asphalte de la rue Garon  
Considérant la demande des résidents de la rue Garon, qui demande que l'asphalte de la rue soit complété, suite à l'abandon des projets de développement du promoteur Francis Lemieux;  
**2025-05-094** M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser les travaux supplémentaires d'asphaltage de la rue Garon estimé à 30 000\$.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. Rue Villeneuve – terrain du garage municipal  
Considérant la résolution 2024-03-048 pour autoriser les travaux sur le terrain du garage municipal;  
Considérant le besoin de la municipalité pour du matériel de rechargement nécessaire sur les chemins et rue en gravier de la municipalité;  
Considérant que la ville doit compléter le recouvrement de la nouvelle rue Villeneuve;  
**2025-05-095** M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser les travaux de concassage du matériel du terrain du garage municipal, pour fournir le MG20B nécessaire et les travaux d'épandage du matériel sur la rue Villeneuve et autres chemins publics.

Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11. Soumission pour le bureau d'accueil touristique (BAT)  
Considérant que le conseil de la ville de Causapscal désire donner accès à des toilettes publiques dans notre ville la nuit;  
Considérant que le bureau d'accueil touristique a besoin de rénovation;  
**2025-05-096** M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Rodrigue Boulianne, d'accepter la Soumission de l'entrepreneur Construction Causap, de 15 403.77\$ taxes incluses pour l'aménagement d'une toilette publique dans le bâtiment du bureau d'accueil touristique et la Soumission de 5 807.87 \$ taxes incluses, pour la réfection de la toiture de ce même bâtiment.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12. Adoption du Règlement d'emprunt 289-25 - revêtement de la route du Rang 2 et rue Garon  
Attendu que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1er avril 2025 et que le projet de Règlement a été déposé à cette même séance;  
**2025-05-097** M. le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le Règlement 289-25 pour revêtement de route du 2 rang et rue Garon.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

13. Signature du nouveau Bail avec le CSSS (CLSC)  
Considérant que le bail pour la location du bâtiment qui loge le CLSC de Causapscal est à renégocier;  
**2025-05-098** M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la direction générale et Mme la Mairesse pour signer le bail du CLSC avec le CSSS de la région.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14. Autorisation de signature – nouvelle direction

Considérant la loi 19, des cités et villes, et des articles 112 et suivant;

Considérant que la loi autorise le Directeur général d'exercer, dans le cadre de son rôle de gestionnaire des ressources humaines, matérielles et financières de la municipalité, et à cette fin planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité;

Considérant le départ à la retraite du Directeur général, M. Laval Robichaud;

Considérant l'embauche de Mme Anne Gobeil comme nouvelle Directrice générale;

**2025-05-099**

M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné, donne plein pouvoir à Mme Anne Gobeil, nouvelle directrice de la ville de Causapscal, dans le but de s'acquitter de sa fonction et à être signataire de tout documents lui permettant de voir au bon fonctionnement de la ville de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. Dérogation mineure – 300-302, St-Jacques Nord

Considérant que la demande est conforme à l'article 2.1 du Règlement sur les dérogations mineures n 77-2002;

Considérant que la demande vise à obtenir les autorisations nécessaires afin d'ajouter un escalier menant au 2e étage;

Considérant que l'empiètement d'un tel escalier ne permet pas de respecter l'empiètement n'excédant pas 2 mètres à l'intérieur de la marge de recul;

Considérant que la propriétaire désire aménager une salle de lavage au 2e étage afin de retirer la laveuse et la sècheuse de la cuisine, et pour ce faire, l'entrée doit être déplacée.

Considérant que l'article 7.5.3 du Règlement de zonage n° 74-2002 prévoit que les escaliers extérieurs menant à un étage supérieur au rez-de-chaussée ne sont admis que dans les cours latérales et arrière;

Considérant que l'empiètement d'un tel escalier ne doit pas excéder deux (2) mètres à l'intérieur de toutes marges de recul et respecter au minimum une distance de 1,2 mètre de toute ligne de terrain;

Considérant que le CCU recommande au conseil d'accepter la présente demande;

En conséquence;

**2025-05-100**

M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Kabera, d'accepter la demande de dérogation mineure du 300-302, St-Jacques Nord, soit l'installation d'un escalier en cours avant et autorise que celle-ci soit à une distance de ±1,6 mètre de la ligne de terrain avant.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16. Stationnement réservé-Campagne de sensibilisation

**Considérant que** l'organisme, Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-QC), invite toutes les municipalités du Québec à prendre part à sa Campagne « Tu veux ma place? Prends aussi mon handicap! » qui vise à sensibiliser le grand public au respect des places de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite;

**Considérant que** le but est d'assurer une visibilité nationale et locale à la campagne, pour encadrer les stationnements réservés et promouvoir l'inclusion ainsi que l'accessibilité universelle.

**2025-05-101**

M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné, d'appuyer cette campagne et d'autoriser la direction de la ville de participer aux publications et mouvements du 1er au 30 juin 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17. Fin du programme RénoRégion – demande d’appuis

Considérant que la ville de Causapscal demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision;

Considérant que la Société d’habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l’abandon du programme Réno Région, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

Considérant que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n’y a aucun logement abordable ou encore moins d’habitations à loyer modique;

Considérant qu’il y a plus de mille familles sur les listes d’attente des MRC du Québec;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

Considérant que cette demande est restée sans réponse et que les projets d’appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l’Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

Considérant que, bien que le programme Réno Région ait coûté moins de 18 M\$ par année à l’État québécois et qu’il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

Considérant que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

Considérant que la FQM a déposé l’an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d’augmenter l’efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme Réno Région à la suite de ses consultations en 2025;

Considérant que l’abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés;

**2025-05-102**

M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Rodrigue Boulianne :

- *De demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, ainsi qu’à la ministre responsable de l’Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à en assurer le financement à long terme;*
- *De mener à terme le processus de bonification du programme afin d’assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;*
- *De transmettre rapidement la présente résolution aux personnes suivantes :*
  - *M. François Legault, premier ministre du Québec*
  - *Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation*
  - *M. Eric Girard, ministre des Finances*
  - *M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale*
  - *Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement*
  - *Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de logement*
  - *Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de logement*
  - *M. Jean Martel, président-directeur général de la SHQ*
  - *M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia*

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

18. Appuis projet de technique de scène des jeunes de la polyvalente Forimont

**2025-05-103**

M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, que la Municipalité accorde son appui, par voie de lettre, à la Polyvalente Forimont dans le cadre du projet technique de scène des élèves, afin de répondre aux critères de la MRC et du Fonds de soutien aux projets structurants (FFR).

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19. Appuis au hockey sénior à Causapsca  
**2025-05-104** M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Kabera, que la Municipalité autorise une avance de fonds de 10 000\$ à l'équipe de hockey senior de Causapsca, à titre de soutien financier pour le bon déroulement de sa saison 2025-2026.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20. Dons  
**2025-05-105** M. le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand, Que la Municipalité verse une contribution de 850 \$ à la ZEC Casault pour l'acquisition de cinq pare-étincelles, destinés à améliorer la sécurité sur 90 sites de camping.  
**2025-05-106** M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné, Que la Municipalité accorde un don de 400 \$ pour soutenir l'organisation de la Journée des familles.  
**2025-05-107** M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné, Que la Municipalité verse un don de 2 000 \$ à la Polyvalente Forimont afin de contribuer au rajeunissement de l'équipement technique de scène.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

21. Affaires Nouvelles  
**2025-05-108** 21.1 Demande d'accès à la propriété – 100 rue Garon  
M. le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Kabera, de verser une aide financière de trois mille dollars (3000\$), dans le cadre de notre politique d'accès à la propriété, au propriétaire, Arianne De Champlain pour sa résidence du 100 rue Garon, à Causapsca.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

#### 21.2 Coût admissible au programme d'aide à la voirie local (PAVL)

Attendu que la reddition de comptes pour les municipalités bénéficiant d'une subvention du Programme d'aide à la voirie locale volet Entretien;

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 304 646 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2024 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la Municipalité a engagé les dépenses suivantes à ces fins :

- **Dépenses de fonctionnement :**
  - Entretien d'hiver : 666 419 \$
  - Entretien d'été :
    - Systèmes de sécurité : 0 \$
    - Chaussées pavées – entretien préventif : 35 716 \$
    - Chaussées pavées – entretien palliatif : 192 130 \$
    - Chaussées en gravier – entretien préventif : 0 \$
    - Chaussées en gravier – entretien palliatif : 45 146 \$
    - Systèmes de drainage : 19 301 \$

- Abords de routes : 3 100 \$
- 20 % de l'équipement d'hiver affecté aux travaux d'été : 18 403 \$
- **Total entretien d'été : 313 796 \$**
- **Dépenses d'investissement :**
  - Remplacement d'une camionnette : 59 632 \$
  - Travaux relatifs à l'entretien de l'aqueduc : 104 079 \$
- **Total des coûts admissibles : 1 143 926 \$**

**2025-05-109**

M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Rodrigue Boulianne, que la ville de Causapscal atteste la véracité des frais encourus Admissibles pour l'entretien des routes locales de niveaux 1 et 2 et informe le ministère Des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la Responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Denis Viel

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

22. Correspondance  
Pas de correspondance

23. Période de questions

- Louis-Marie D'Anjou : questionne le conseil au sujet du montant des redevances provenant des Éoliennes du Vent du Kempt. Il est répondu que les redevances des éoliennes sont versées à la fin février.
- Mario Coté : s'informe sur l'échéancier prévu pour les réparations du pont Heppell.
- Mario Lacasse : s'enquiert de l'avancement du projet de quincaillerie.

**2025-05-110**

23. Levée de la séance  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, appuyé par Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, que la présente séance soit levée à 20 h 55.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Mme Odile Roy, Mairesse